

L'HUMAIN D'ABORD

Chaque aventure est singulière et les problématiques sont nombreuses

Adoptons une attitude bienveillante et solidaire pour nos secteurs.

Privilégions le dialogue afin que chacun puisse comprendre les réalités de part et d'autre

Tentons de trouver les solutions les plus justes pour tous.

Organisons la chaîne de solidarité et trouvons les solutions vertueuses afin de préserver nos outils de travail et nos équipes.



INDEMNISER UNE COMPAGNIE EN PRENANT EN CHARGE TOUT OU PARTIE DE LA CESSION C'EST LUI PERMETTRE D'ASSURER :

SOURCE : CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE (AOÛT 2016)

Les salaires et les charges du personnel attaché au spectacle, au montage et au démontage (metteur/metteuse en scène, chorégraphe, interprètes, régisseur/régisseuse son et plateau, lumière, administrateur/administratrice de production ou chargé.e de diffusion lié.e à la représentation)

les frais de régie liés au spectacle (consommable, pressing, entretien du décor, assurances...)

les frais administratifs liés au spectacle (par exemple, cabinet comptable pour les fiches de paie)

Amortissement (temps répétitions/création)

Les frais engagés en communication/diffusion

Des frais de fonctionnement annuels

